PHILIPPE DECRAENE

Eléments de réflexion sur les partis politiques africains

La majorité des Etats d'Afrique noire vit sous le régime du parti unique. C'est le cas de la République de Djibouti et de la Côte-d'Ivoire, du Malawi et de la Zambie, du Gabon et du Rwanda par exemple.

Quelques Etats ont même totalement mis hors la loi les partis politiques. Une telle situation existe au Tchad, qui n'est pas encore sorti d'une guerre civile qui se prolonge depuis dix-huit ans, au Libéria, au Ghana et en Haute-Volta, où des putschs relativement récents sont à l'origine de cet état de fait.

Cependant, c'est abusivement qu'une large fraction de l'opinion internationale — et des chercheurs — associe l'idée de monopartisme ou d'absence de partis politiques au concept géopolitique d'Afrique noire. Cette attitude n'est d'ailleurs pas sans analogie avec celle qui, de façon aussi erronée, consiste à présenter l'instabilité politique et la dictature à la fois comme deux fatalités insurmontables et comme deux réalités spécifiquement africaines. Il est pourtant évident que pas plus que l'Afrique sud-saharienne n'est irrémédiablement vouée au sous-développement et à la misère, elle n'est destinée à subir inexorablement coups d'Etat et régimes autocratiques (1)... ni d'ailleurs à être épargnée par eux.

(1) Voir à ce sujet notre dernier ouvrage *Vieille Afrique, jeunes nations*, Paris, PUF, 2e éd., 1982.

MONOPARTISME ET PLURIPARTISME

En Afrique noire, comme partout ailleurs à travers le monde, l'histoire et la géographie témoignent de ce que le monopartisme comme d'ailleurs le pluripartisme ne sont figés ni dans le temps, ni dans l'espace. Pendant la lutte de lihération nationale, qui devait conduire les anciennes colonies africaines à l'indépendance — parfois après l'étape transitoire de l'autonomie —, le pluripartisme fut la règle. Ce fut le cas en Angola pendant l'affrontement armé avec les Portugais (et l'Angola contemporain a recueilli ce lourd héritage avec toutes les conséquences que cela comporte) comme dans la totalité des territoires des anciennes fédérations d'Afrique occidentale française (AOF) et d'Afrique équatoriale française (AEF), où la décolonisation se déroula pratiquement sans heurts (2).

Actuellement une dizaine de pays sud-sahariens ont maintenu, ou rétabli, le pluripartisme. L'exemple le plus connu en France est celui du Sénégal qui, sous la présidence de M. Léopold Sédar Senghor, connut un tripartisme, puis un quadripartisme institutionnalisé, avant de passer, sous la présidence de M. Abdou Diouf, à un réel pluripartisme consacré par l'existence d'une quinzaine de partis politiques, dont les quatre cinquièmes sont des groupuscules. La Gambie qui a lié, depuis deux ans, son sort au Sénégal, au sein d'un même Etat sénégambien, connaît également, depuis son accession à l'indépendance en 1965, le pluripartisme.

L'immense fédération nigériane, qui est le plus peuplé de tous les Etats d'Afrique (90 millions d'habitants), et dont les électeurs doivent, en principe, se rendre aux urnes en août de cette année, a rétabli le régime de pluralité des partis, après que le général Obasanjo a accepté de remettre aux civils le pouvoir confisqué par les militaires. Quatre grandes formations dominent la scène politique, mais doivent compter avec de nombreux autres partis, de poids plus modeste il est vrai.

Dans l'océan Indien, à Maurice et à Madagascar, le pluripartisme est une réalité. A Port-Louis, en conformité avec la tradition parlementaire héritée de Westminster, le gouvernement appointe un speaker de l'opposition et chaque consultation électorale est l'occasion d'un véritable affrontement entre formations concurrentes. A Tana-

(2) Voir notamment Léo HAMON, *Introduction à l'étude des partis politiques de l'Afrique française*, Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, R. PICHON et R. DURAND-AUZIAS, Paris, 1959, et Dimitri-Georges LAVROFF, *Les partis politiques en Afrique noire*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 1380, 1970.

narive, même si ne sont représentés au Parlement que deux partis sur six, le président Didier Ratsiraka doit compter avee une opposition légale.

En Afrique australe, le cas de la Namibie et celui de la République sud-africaine mériteraient une longue analyse, ne fût-ce que pour expliquer l'importance du rapport existant entre le nombre des partis et la multiplicité des communautés raciales. Le Botswana mérite d'autre part une mention spéciale, dans la mesure où, avec ses quatre partis politiques, il constitue un cas de démocratie particulièrement avancée, et aussi un exemple à peu près unique dans cette zone.

Pour comprendre de façon aussi précise et aussi exacte que possible le rôle et la structure des partis politiques d'Afrique noire, il faut à la fois chercher ce qui en fait la spécificité et ce qui, au contraire, les apparente aux formations politiques analogues existant dans les autres régions du globe. Il faut également étudier ce qui les relie aux autres réalités africaines, c'est-à-dire les resituer dans leur environnement social, culturel, économique, voire même religieux (3).

SPÉCIFICITÉ ET ANALOGIES

A la fin de la période coloniale, phase qui, généralement, correspond à l'apparition de partis politiques en Afrique noire, ces derniers restèrent, le plus souvent, étroitement liés à des partis métropolitains. Ce fut le cas notamment en Afrique française du Rassemblement démocratique africain (RDA) de M. Félix Houphouët-Boigny d'abord apparenté au Parti communiste, puis à partir de 1950 à l'Union démocratique et socialiste de la Résistance (UDSR) de M. François Mitterrand. Cet état de choses n'affectait d'ailleurs en rien les caractères africains que, dès sa création en 1946, détenait le RDA.

Mais, si la structure, le programme, l'idéologie des partis africains ont, il y a maintenant plus de deux décennies, été de toute évidence influencés par leurs modèles européens, il faut aujourd'hui, plus encore qu'il y a vingt ans, les considérer dans leurs rapports avec les systèmes politiques précoloniaux (4). D'autre part, contrairement à ce qui se passe le plus fréquemment en Europe, le secrétaire général

(3) Philippe DECRAENE, *Tableau des partis politiques de l'Afrique au sud du Sahara*, Fondation nationale des Sciences politiques, série « Recherches », n° 8, Paris, mai 1963.

(4) Voir notamment Thomas HODGKIN, *African political parties*, Baltimore, Penguin Books, 1962.

du parti unique est presque toujours le chef de l'Etat, comme au Togo et au Mali, en Côte-d'Ivoire et au Zaïre. Il faut noter également que le rôle du congrès, rarement convoqué de manière régulière, reste souvent mineur par rapport à celui d'autres instances du parti — bureau politique, bureau exécutif, etc.

Contrairement à une idée généralement répandue, parti unique et présidentialisme africain ne se confondent pas nécessairement, de même que régime militaire africain ne s'identifie pas inéluctablement à dictature. En Afrique noire, comme en Afrique blanche, il existe des régimes militaires qui demeurent moins autocratiques que certains régimes civils. Ainsi, gouvernée aujourd'hui de manière « musclée » par le colonel Teodoro Obiang Nguema, la Guinée équatoriale fut encore plus muselée sous son prédécesseur, et parent éloigné, Francisco Macias Nguema.

Par ailleurs, les régimes militaires d'Afrique noire n'ont guère en commun que l'appartenance de leur chef à l'armée. Il existe de substantielles différences en effet entre la junte du Mali qui gouverne, au moins théoriquement avec l'appui de l'Union démocratique du Peuple malien (UDPM), parti unique, et la junte voltaïque du commandant Jean-Baptiste Oueadrogo, qui a mis hors la loi les partis politiques.

Parti unique ou absence de partis, les dirigeants politiques d'Afrique noire doivent, de toute façon, tenir étroitement compte d'une série de contre-pouvoirs et ne peuvent gouverner sans un certain consensus (5). Dans un discours télévisé en 1977, le général Mobutu, depuis lors promu maréchal, affirmait à ce sujet : « ... bien que cela se passe, parfois, dans l'anonymat des antichambres présidentielles, souvent loin des capitales, dans tel ou tel village de brousse que son passé a chargé d'histoire, plus le groupe impose sa loi au chef, en étroite conformité avec une longue tradition qui remonte aux temps les plus anciens de l'histoire des sociétés africaines. »

Dans beaucoup de capitales africaines, l'administration est devenue un simple organe d'exécution du parti, les instances de ce dernier ayant pris l'habitude de mettre l'administration devant le fait accompli, en prenant des décisions relevant normalement de son ressort. Cet interventionnisme, souvent étendu au processus de développement économique et à la vie de la nation dans son ensemble est en général justifié par l'état de sous-développement, dont souf-

(5) Philippe DECRAENE, La source du consensus dans les Etats africains, revue *Pouvoirs*, n° 5, Paris, PUF, 1978.

frent encore trop largement les jeunes républiques négro-africaines (6).

Depuis vingt ans, les organisations parallèles, telles que mouvements de jeunesse ou mouvements de femmes, syndicats, organismes corporatifs divers, ont progressivement perdu leur autonomie, et subi de plus en plus profondément l'emprise du parti. Au Cameroun et au Togo, au Malawi et en Zambie, en Angola et au Mozambique, ce phénomène est très nettement perceptible. Il est désormais devenu exceptionnel que dans un Etat où le régime du parti unique a été instauré, le plurisyndicalisme ait été maintenu et, dans la majorité des cas, le syndicat n'est plus qu'une simple courroie de transmission entre le parti et les travailleurs.

LE POIDS DU TRIBALISME ET DU RÉGIONALISME

Une des justifications du monopartisme est la lutte contre le tribalisme et le régionalisme. Ceci tient, sans doute, au fait qu'historiquement beaucoup de partis politiques africains conservent une assise soit tribale, soit régionale (7). Le nom des anciens partis aujourd'hui disparus pour la plupart est le reflet de cette situation : Parti d'émancipation des Hutu ou Parmehutu du Rwanda, Front uni des Masaï ou Masaï United Front du Kenya, Association générale des Baluba du Katanga ou Bakubalabat de l'ancien Congo belge, etc. Certains de ces partis prétendaient d'ailleurs à une vocation supranationale, ignorant le cadre étatique, comme ce fut le cas pour la Conférence de tous les Ewé ou All Ewe Conférence du Ghana, intéressant les tribus Ewé du Ghana, du Togo ou encore l'Association des Tshokwe du Congo (ex-belge) de l'Angola et de Rhodésie (ATCAR).

Férocement combattus par tous les dirigeants africains, tribalisme et régionalisme sont en recul, tandis que progresse l'idée d'unité nationale. Pourtant l'extinction des sentiments tribaux et régionaux n'est pas pour demain. Au demeurant, certains hommes politiques utilisent à des fins personnelles, ou dans des buts évidents de déstabilisation, ces sentiments. Tel semble être le cas pour le Mouvement de Redressement national (MORENA) du Gabon, dont certains responsables ont été jugés et lourdement condamnés en novembre 1982 à

(6) René DUMONT, *Afrique Noire, développement agricole ; reconversion de l'économie agricole : Guinée, Côte-d'Ivoire, Mali*, Paris, PUF, 1961.

(7) Voir Lancine SYLLA, *Tribalisme et parti unique en Afrique noire*, UNCI, Paris, Fondation nationale des Sciences politiques, 1977.

Libreville, pour avoir, dit le gouvernement gabonais, attisé le particularisme tribal des Fang.

Au Nigeria, le parti uni ou United Party of Nigeria (UPN) est fortement implanté chez les Yorouba du Sud-Ouest, tandis que le parti du peuple ou Nigerian People's Party (NPP) recrute surtout ses militants chez les Ibo du Sud-Est, dans l'ancien Etat séparatiste du Biafra. La conclusion d'un accord électoral formel entre l'UPN et le NPP donnerait au candidat opposé à l'actuel président Shehu Shagari toutes les chances de l'emporter lors du prochain scrutin présidentiel, mais créerait un dangereux clivage entre le nord et le sud du pays. Celui-ci serait d'autant plus lourd de menaces potentielles que se développe toujours un puissant antagonisme entre Musulmans du Nord, de plus en plus gagnés par l'intégrisme islamique, notamment celui de la secte de Maitatsine ou celui des Etudiants de l'Université de Kano (Moslem Students' Society), et les chrétiens et adeptes des religions traditionnelles du Sud.

L'antagonisme Nord-Sud n'est pas propre au Nigeria. On le retrouve notamment au Togo et au Bénin, au Cameroun et au Tchad. Même dans un Etat comme la République démocratique de Somalie, qui se caractérise par son homogénéité ethnique, les différends d'ordre régional conservent toute leur acuité, attisés par un héritage colonial différent, britannique au nord et italien au sud.

Un exemple particulièrement significatif de superposition de rivalités politiques, tribales et régionales est fourni par l'Angola. Le régime de parti unique de Luanda, aux mains du Mouvement populaire de Libération de l'Angola (MPLA) qui, pour sa part, s'est employé à dépasser le cadre tribal après avoir recruté ses militants surtout chez les Mbundu, fait toujours face aux mouvements de rébellion armée de l'Union nationale pour l'Indépendance totale de l'Angola (UNITA) de M. Jonas Savimbi, qui s'appuie sur l'ethnie ovimbundu, et du Front national de Libération de l'Angola (FNLA) de M. Holden Roberto, aujourd'hui en voie d'extinction, et qui puisa longtemps sa force en milieu bacongo.

En Namibie, le fait que la South West African People's Organisation ou SWAPO ait longtemps fait figure de parti ovambo a retardé les progrès du nationalisme noir, les Herero, Damara et autres ethnies étant demeurées à l'écart d'un mouvement au sein duquel elles redoutaient une sorte de phagocytose par la majorité ovambo.

La force du tribalisme a incité les dirigeants de certains partis à le canaliser à des fins constructives et à le mettre au service de l'unité nationale. Ainsi, au sein du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI), les sous-sections s'appuyèrent à l'époque de la lutte

nationaliste sur des comités ethniques grâce auxquels circulaient les mots d'ordre — exemple d'utilisation subtile d'un facteur de balkanication à des fins unitaires.

TRADITION ET MODERNITÉ

A noter l'utilisation, en attendant la montée d'élites de type moderne, des structures traditionnelles. De son côté, la chefferie africaine continue de tenter d'utiliser les partis à son profit et persiste un problème, très différent selon les Etats, des rapports entre les chefs et les partis. Tandis qu'en Guinée, l'éradication totale de la chefferie par le Parti démocratique de Guinée (PDG), parti unique, a été sanctionnée avant même la proclamation de l'indépendance du pays, au sein de l'Union nationale camerounaise (UNC), les lamidos du nord du Cameroun continuent d'exercer une influence non négligeable, que le remplacement de M. Ahmadou Ahidjo par M. Paul Biya rend, il est vrai, problématique.

On peut supposer que, comme ses prédécesseurs, le trente-septième Moro Naba, empereur des Mossi, qui a été élu l'an dernier après le décès de Moro Naba Kougri, continuera d'exercer une certaine forme d'autorité, lorsque la junte voltaïque aura rétabli le régime des partis. De même, en Ouganda, dans l'atmosphère d'anarchie généralisée qui a succédé à l'éviction du maréchal Idi Amin Dada, le parti du président Milton Obote doit compter avec la noblesse du Bouganda qui n'a pas encore admis la fin de l'institution du Kabaka et le départ — et la mort — en exil du dernier détenteur officiel du titre.

L'utilisation du sacré apparaît dans l'adaptation de certains partis au contexte culturel africain : débats idéologiques dans le cadre de certains palabres traditionnels, appui de certaines sociétés d'initiation ou de classes d'âge, voire de sectes religieuses syncrétiques ou de sociétés secrètes aux formations politiques de type moderne. Au Congo, avant que n'intervienne une rupture entre matswanistes et militants de l'Union de Défense des Droits et Intérêts africains (UDDIP) du défunt abbé Fulbert Youlou, les uns et les autres agissaient de concert. Au Liberia, jusqu'au putsch du sergent Doe, qui a entraîné l'abolition des partis, il existait une étroite coordination entre la franc-maçonnerie locale et le True Whig Party des anciens présidents William Tubman et William Tolbert. Au Nigeria, l'Egbé Owo Ododuwa, association destinée à honorer l'ancêtre mythique des Yorouba, est à l'origine du parti Action Group, dominant dans la région occidentale de la Fédération.

Autorité ancestrale et autorité de type moderne se superposent parfois d'autant plus aisément que certains hommes d'Etat sont eux-mêmes issus de la chefferie traditionnelle ou bien, sans y appartenir personnellement, restent étroitement en contact avec elle. Dans le premier cas, on peut citer le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny et dans le second l'ancien président camerounais Ahmadou Ahidjo. La transmutation de l'idée de chef explique l'évolution vers le régime présidentiel et vers celui du parti unique, bien que les deux choses ne soient pas inéluctablement liées.

Autant qu'il soit aisé de dégager des axes généraux d'évolution, on est tenté de dire que du multipartisme de l'époque coloniale, un premier passage, plus ou moins rapide, s'effectue en direction du parti unique. Cette transition peut affecter des formes très différentes, allant de la fusion ou de l'intégration des formations politiques concurrentes du parti gouvernemental à la dissolution autoritaire ou à la mise hors la loi de certains partis d'opposition à leur totalité, en passant par les procès politiques ou les ralliements individuels de personnalités d'opposition.

« LES HOMMES DE LA NOUVELLE AFRIQUE »

Du parti unique, les Etats africains ont souvent évolué brutalement vers les régimes militaires. Ces derniers ont, les uns purement et simplement confisqué le pouvoir, les autres exercé des responsabilités temporaires avant de rappeler spontanément les civils pour revenir au pluripartisme, ou au parti unique. « Le putsch de la Saint-Sylvestre » en 1965 avait abouti à l'installation de Jean-Bedel Bokassa au pouvoir et devait conduire ce dernier au maréchalat, à la présidence à vie, puis au trône impérial. Comme Bokassa, les officiers de la junte malienne n'ont jamais sérieusement envisagé de restituer le pouvoir aux civils. En revanche, en juin 1979, les officiers ghanéens, conduit par le capitaine Rawlings restituèrent le pouvoir au Dr Hilla Hillmann et, en août de la même année, au Nigeria, après treize ans de dictature militaire le général Obasanjo contraignit ses compagnons d'armes à regagner leurs cantonnements.

Logiquement, quelles que puissent être les justifications du parti unique, le retrait des colonels en faveur des civils devrait entraîner un retour au multipartisme. Ceci n'implique point pour autant un véritable regain de vie politique, car les masses populaires africaines ne sont encore que très partiellement sensibilisées à la vie politique. D'autre part, avant d'avoir l'occasion de céder d'eux-mêmes leur

place à des équipes civiles, généraux et colonels ont de plus en plus fréquemment l'occasion d'être contraints à la retraite, ou à la prison, voire même d'être exécutés par des officiers subalternes ou de simples sous-officiers. Parce que ces derniers se considèrent « à la fois comme les nouveaux hommes de l'Afrique et les hommes de la nouvelle Afrique » (8).

(8) NAIPAUL, *A la courbe du fleuve*, Paris, Gallimard, 1982.

Philippe DECRAENE.

Having first reminded the reader that the one-party system is not inevitably the rule in Black Africa, the author goes on to analyze the specificity of the African political parties and their common points with their European counterparts. He then deals with the importance of tribalism and regionalism and draws a parallel between the reciprocal influence of the traditional structures and modern life on the contemporary African parties.

He finally gives an outline of the main trends in the evolution of these parties, mentioning « the new men of Africa, « men of the new Africa », i.e. the young officers and NCO of the South Saharian armies.

RÉSUMÉ. — *Après avoir rappelé que le monopartisme ne constitue pas inéluctablement la règle en Afrique noire, l'auteur évoque la spécificité des partis politiques africains et les points communs qu'ils présentent avec les formations politiques européennes analogues. Puis il traite du poids du tribalisme et du régionalisme, dresse un parallèle entre l'influence réciproque des structures traditionnelles et de la vie moderne sur les partis africains contemporains.*

Enfin, esquissant les grands axes de l'évolution de ces derniers, il cite « les nouveaux hommes de l'Afrique », « hommes de la nouvelle Afrique » que sont les jeunes officiers et sous-officiers des armées sud-sahariennes.